

## PRÉCAUTIONS ET PROCÉDURES DE RÉCLAMATION EN CAS DE CYCLONE

Cher client,

Compte tenu de la période cyclonique, City Brokers recommande à ses chers clients de prendre les précautions suivantes :

- Assurez-vous que les tuyaux d'évacuation de votre bâtiment soient régulièrement entretenus et débarrassés de toute obstruction.
- Assurez-vous que votre bâtiment est exempt de fissures pouvant entraîner des infiltrations d'eau.
- Coupez les arbres et la végétation environnants susceptibles de causer des dommages à votre bâtiment.

A l'approche d'un cyclone :

1. Sécurisez vos propriétés extérieures.
2. Assurez-vous que toutes vos ouvertures soient bien fermées pour éviter toute infiltration d'eau.
3. Déplacez vos équipements électroniques et vos documents de valeur dans un endroit sûr pour éviter les dommages causés par l'eau et/ou le vent.
4. Évitez de sortir, surtout dans les zones à haut risque.
5. Ne faites pas de sorties en mer et veillez à ce que votre bateau soit abrité conformément à votre police d'assurance.

En cas de réclamation éventuelle, nous vous suggérons de suivre les étapes ci-dessous pour un processus rapide :

- Prenez des photos pour enregistrer l'étendue des dommages avant de commencer les réparations urgentes.
- Prenez les mesures nécessaires pour consolider et effectuer des réparations temporaires pour éviter d'autres dommages.
- Vérifiez l'état des routes avant d'utiliser votre véhicule.
- Informez City Brokers Ltd de la perte/des dommages dès que vous êtes en mesure de le faire.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des membres seniors de l'équipe que vous pourriez contacter en cas de sinistre. Dans tous les cas, envoyez-nous également une notification par e-mail sur [claims@citybrokers.mu](mailto:claims@citybrokers.mu).

Guillaume Wiehe	5728 7796	Assurances Générales	<a href="mailto:gwiehe@citybrokers.mu">gwiehe@citybrokers.mu</a>
Tristan Lagesse	5729 4002	Assurances Générales	<a href="mailto:tlagesse@citybrokers.mu">tlagesse@citybrokers.mu</a>
Gregory Bouic	5747 4955	Assurances Générales	<a href="mailto:gbouic@citybrokers.mu">gbouic@citybrokers.mu</a>
Jash Soobarah	5421 6962	Assurances Générales	<a href="mailto:jsoobarah@citybrokers.mu">jsoobarah@citybrokers.mu</a>
Clothilde Poilly	5975 7594	Assurances Automobiles	<a href="mailto:cpoilly@citybrokers.mu">cpoilly@citybrokers.mu</a>
Jenny Bhoyroo	5976 2917	Réclamations Automobiles	<a href="mailto:jbhoyroo@citybrokers.mu">jbhoyroo@citybrokers.mu</a>
Enayat Sohawon	5421 5957	Assurances Maritimes	<a href="mailto:esohawon@citybrokers.mu">esohawon@citybrokers.mu</a>
Veronique Van Schellebeck	5853 8715	Réclamations	<a href="mailto:vvanschellebeck@citybrokers.mu">vvanschellebeck@citybrokers.mu</a>
Arnaud Boodiah	5479 3368	Réclamations Générales	<a href="mailto:aboodiah@citybrokers.mu">aboodiah@citybrokers.mu</a>

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question que vous pourriez avoir au 208 2522.

Il est primordial que vous nous informiez de toute perte/dommage potentielle dans un délai maximum de **5 jours**, faute de quoi cela peut entraîner le rejet de la réclamation

2<sup>nd</sup> Floor – Harbour Front Building,  
John Kennedy Street,  
Port-Louis 11328, Mauritius

BRN. C07005129  
T. (230) 208 2522 – F. (230) 208 2786  
[general@citybrokers.mu](mailto:general@citybrokers.mu)  
[www.citybrokers.mu](http://www.citybrokers.mu)